

LETTRE D'INFORMATIONS N° 3 AUX TRÉSORIERES DES COMITÉS

DATE	13/10/2026		
CONTEXTE	Lettre d'informations n°3 du groupe de travail des « Compagnons de la Trésorerie »		
EXPÉDITEUR	Claire CHEVALIER, bénévole en charge du suivi des comptes comités	SERVICE	Développement du Réseau et de la Vie Associative
CONTACT POUR SUIVI	Clémence RAMELLA cramella@ffrandonnee.fr		

REPONSE / ACTION SOUHAITEE ?	OUI		NON	X	DATE LIMITE DE REPONSE / D'ACTION ?	
------------------------------	-----	--	-----	---	-------------------------------------	--

DESTINATAIRES / COPIES

A l'attention des trésoriers et trésoriers, des présidentes et présidents des comités départementaux et régionaux

Copie : Comité Directeur, Alexandre Durand, Cécile Legrand, DRVA



Bonjour à toutes et tous,

Nous espérons que vous avez passé un bel été et débuté cette nouvelle année sportive sereinement.

Merci aux comités qui ont participé aux travaux de ce trimestre :

Sylviane BODO, CDRP Nord

Jean-Paul LEVEQUE, CDRP Somme

Charline PATROUILLAUT, CDRP Gironde

Evelyne CAPOANI, CDRP Aisne

Jean-Pierre FONTAINE, CDRP Aisne

Ainsi que le Groupe des Compagnons de la Trésorerie où nous accueillons Philippe DUBUISSON du CDRP de la Drôme.

Béatrice ETEVE du CDRP de l'Isère et Jean-Pierre BASSELIN du Doubs sont invités en tant que présidents.

[Retrouvez la composition du groupe de travail sur la base doc](#)

INTRODUCTION

Depuis décembre 2025, le groupe travail des Compagnons de la Trésorerie a été constitué afin de :

- Permettre une communication directe avec les trésoriers des comités ;
- Privilégier le partage d'expériences, de bonnes pratiques ;
- Faciliter la prise de fonction des nouveaux trésoriers.

Cette lettre d'information trimestrielle a pour but de communiquer les informations clés de l'actualité comptable.

Tous les documents transmis sont enregistrés sur la Base Documentaire dans la partie « [Compagnons de la Trésorerie](#) ».

ACTUALITÉS

FACTURE ÉLECTRONIQUE

Certains comités sont revenus vers nous sur le sujet de la facturation électronique.

Pour rappel, le tableau récapitulatif détaille les conditions d'obligations pour chaque type de structure associative selon leurs activités : [le consulter sur la base doc](#)

1. **Echanges avec des organismes publics** : Depuis le 1er janvier 2020, toute association qui vend un bien ou une prestation, ou qui facture une subvention conventionnée ou un marché public à une entité publique, doit obligatoirement transmettre sa facture via le portail Chorus Pro. Le format papier ou l'envoi d'un simple PDF par e-mail n'est plus accepté.

[Lien vers la plateforme Chorus](#)

2. **Les associations à but non lucratif assujetties à la TVA doivent pouvoir émettre des factures électroniques.**

Pour information, [voici le lien vers la liste des plateformes agréées](#)

TAUX HORAIRE DU BÉNÉVOLAT 2026

Le taux préconisé par la Fédération correspond au taux horaire d'un technicien niveau 3 (salaire + charges) selon la convention collective du sport.

Taux horaire du bénévolat 2026 = 21,07 €

Cette valeur est donnée à titre indicatif.

Pour rappel, la Fédération met à votre disposition un mémo pour vous permettre de prendre toutes les données en compte dans le calcul de votre valorisation des heures de bénévolat :

[Mémo sur la valorisation des heures de bénévolat](#)

DOSSIER DU TRIMESTRE

LES LOGICIELS COMPTABLES

Il est fortement recommandé d'utiliser un logiciel comptable afin de fiabiliser et sécuriser les éléments comptables et financiers.

Notre démarche a été de recenser les logiciels comptables les plus utilisés dans les comités. Nous avons retenu 5 logiciels pour lesquels nous avons interrogé des comités utilisateurs.

Vous retrouverez la synthèse dans ce [MEMO SUR LES LOGICIELS COMPTABLES](#)

L'essentiel du dossier :

- Utilités et avantages d'un logiciel comptable
- Quelques critères de sélection
- Les logiciels les plus utilisés par les comités (octobre 2026)
- Comparatif des coûts

QUESTIONS DE TRÉSORIERS

La fin d'année approche et se prépare.

N'hésitez pas à nous adresser un mail pour toute question relative à la clôture des comptes.

Toutes les questions sont constructives et nous permettront d'améliorer la base documentaire de notre groupe de travail et de préparer nos prochains dossiers sur les thèmes qui vous intéressent.

Prochaine lettre à paraître en novembre.

Nous vous souhaitons un bel automne !

